

Saint-Marcellin

Un "arbre de vie" pour sensibiliser au don d'organes



Les élèves à l'origine de la plantation aux côtés des partenaires du projet. Photo Le DL/J.P.

À l'initiative de quatre élèves du lycée Bellevue, un olivier (symbole de vie) a été planté cette semaine à La Saulaie pour sensibiliser au don d'organes.

Tout est parti d'un projet d'études de quatre élèves de terminale du lycée Bellevue (Amélie Rozand, Helyena Kaczmarek, Lounyia Liminga et Yasmin Kok) qui ont choisi de s'intéresser à la problématique du don d'organes dont elles estiment « que l'on n'en parle pas assez, voire pas du tout ».

De fil en aiguille, elles sont ainsi entrées en contact avec Jean-Marie Balland, président de France Adot (Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains) dans les Bouches-du-Rhône (*) et administrateur de celle-ci au niveau national. Un troisième acteur est ensuite entré dans la boucle, le Rotary club de Saint-Marcellin, qui a convaincu la mairie et une entreprise mécène de planter dans le sol de la commune un olivier - arbre

considéré comme symbole de vie - pour sensibiliser à la question du don d'organes.

« Rendre aussi hommage aux familles »

Le végétal trône ainsi, depuis cette semaine, à proximité immédiate de la nouvelle aire de street workout de La Saulaie. Lors de sa plantation, Jean-Marie Balland a expliqué que cet acte vient également « rendre hommage aux familles qui ont eu la gentillesse de donner les organes d'un proche pour faire vivre d'autres personnes. C'est une grande chaîne pour la vie ».

Celui qui, en compagnie du quatuor de jeunes filles, est aussi intervenu au lycée Bellevue cette semaine, rappelle par ailleurs que « 1 000 personnes

par an meurent aujourd'hui dans l'attente d'un greffon dans notre pays ». Pourtant, depuis 1976, toute personne en France est présumée avoir donné son accord pour le prélèvement de ses organes en cas de mort encéphalique. Un principe réaffirmé par une nouvelle loi en 2016 mais que Jean-Marie Balland estime malgré tout insuffisant : « Même si nous ne figurons pas sur le registre national des refus, les médecins doivent demander l'accord de la famille ou des proches avant de prélever nos organes. C'est donc pour ça qu'il est important d'en parler avant parce que ça permet de les soulager sur ce choix. »

● **Julien Piccarreta**

(*) L'association France Adot n'est pour le moment pas représentée en Isère.

« Pour un cœur qui sera greffé, il y a aujourd'hui deux personnes qui sont en attente de le recevoir. Pour un rein, ce sont trois personnes. »

Jean-Marie Balland, administrateur de France Adot